



Vacataire et baisse horaire

Par **Batbox123**, le **30/08/2016** à **20:15**

onjour. Je suis actuellement vacataire a la mairie de reims depuis 2 ans en effectuant 16heures par semaine. Nos contrats court de septembre a fin juin et chaque année nous resignons un contrat. De ce fait nous ne sommes pas rémunérés pendant les vacances scolaires mais ca n'est pas l'objet de la question ! rnL'objet le voici, j'ai reçu un couo de fil cet apres midi pour m'informer que cette année je ferai 6heurespar semaine ! rnJe ne pense pas que ca soit une question de compétences si j'ai perdu plus de la moitié de mes heures car l'année derniere on faisait appel a moi chaque semaine pour remplacer notre responsable (la coordonatrice périscolaire) lors de ses absences ! rnCe problème ne touche que moi dans l'équipe de surveillant car des surveillantes qui sont arrivées en cours d'annee se sont vu augmenter leur taux horaire a 18heures ! rnJe tiens a signaler que la coordonatrice ainsi que les filles augmentees au niveau horaire sont devenues tres amies ! rnMa question est la suivante, qu'ai je comme recours si il y en a un ? rnBien cordialement